

La lettre du Boiron

N° 7 – Mars 2012

Editorial

Le projet Boiron se développe de façon réjouissante. Les agriculteurs participent toujours plus nombreux, et ils choisissent désormais aussi les mesures impliquant un changement profond du mode d'exploitation, mais qui sont les plus efficaces pour la protection des eaux. Je me réjouis en particulier de la progression des surfaces cultivées sans herbicides et remercie les agriculteurs pour leur engagement.

Quant à la qualité des eaux, elle continue de s'améliorer, notamment au niveau de la diversité biologique, qui montre une évolution positive y compris dans la partie aval du cours d'eau.

Ces constats positifs doivent toutefois être nuancés. La pollution accidentelle du mois de septembre, qui a vu la destruction totale de la faune piscicole sur plusieurs kilomètres, montre que nos efforts restent sous la menace d'une fausse manipulation dans une seule entreprise.

D'autre part, des concentrations élevées en Roundup® ont été mesurées dans le Boiron. Cet herbicide foliaire est largement utilisé non seulement en agriculture, mais également par les particuliers et les services de voiries pour le désherbage des chemins. Cette dernière utilisation est interdite, et j'espère que la campagne d'information que le SESA a initiée portera ses fruits dès l'an prochain.

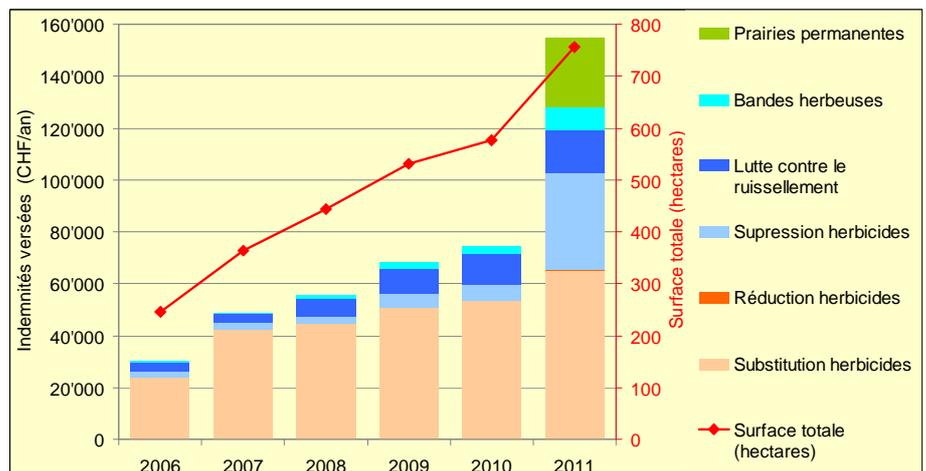
Jean-François Jaton
Chef du service des eaux, sols et assainissement (SESA)

Evolution des mesures à la parcelle et des contributions

Le bassin versant du Boiron compte environ 2'180 hectares (ha) de surface agricole utile, dont 193 ha de vigne.

En 2011, 62 agriculteurs ont pris des mesures à la parcelle. Les contrats portent sur une surface de 888 ha (soit 41% de la surface du bassin versant), dont 135 ha de vigne (70% de la surface viticole du bassin).

Le graphique ci-dessous donne le détail des indemnités versées et leur évolution depuis le début du projet.



Pendant la première phase (2005 – 2010), les agriculteurs ont choisi en priorité les mesures n'impliquant pas de modification sensible du mode d'exploitation. La substitution d'herbicides, à savoir le remplacement des matières actives problématiques par des produits moins dangereux pour les eaux, a représenté la mesure phare de cette période.

Dès le début de cette deuxième phase (2011 – 2016), les surfaces

ont progressé de 180 ha, soit de 31%, alors que les contributions ont plus que doublé.

Ce sont en effet les mesures plus contraignantes qui prennent le dessus. Plus de 50 hectares sont désormais cultivés sans aucun traitement herbicide :

- Des bandes herbeuses sont installées dans la partie basse de parcelles en pente et facilitent l'infiltration des eaux de ruissellement, qui sinon atteindraient le cours d'eau.
- Des prairies permanentes sont mises en place sur des parcelles à risque (forte pente, proximité du cours d'eau ou d'un collecteur d'eaux claires).

- De nouvelles techniques de production et de nouvelles machines ont ouvert des perspectives pour renoncer aux herbicides sur certaines cultures (céréales, vignes).

Cette évolution est très réjouissante et répond aux objectifs de la phase 2, à savoir une amélioration de l'efficacité des mesures, notamment sur les parcelles les plus exposées au ruissellement comme les parcelles viticoles.

Evolution de la qualité des eaux

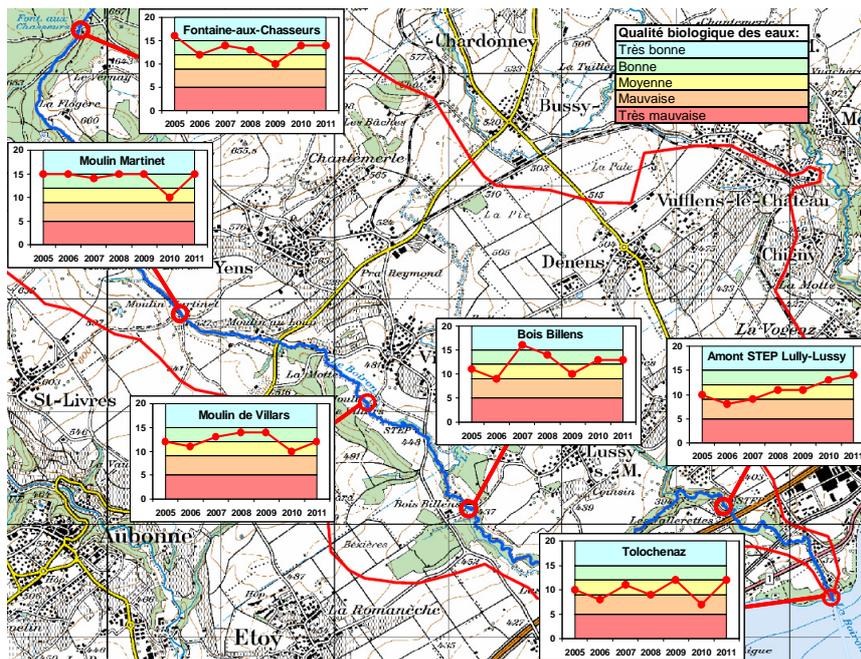
Les eaux du Boiron font l'objet d'un suivi approfondi du SESA.

La faible baisse des concentrations en produits phytosanitaires constatée en 2010 semble avoir une incidence positive sur la qualité biologique du cours d'eau en 2011.

Le nombre total d'espèces d'invertébrés augmente, et il atteint son maximum à l'embouchure à Tolochenaz. Cette diversité très positive est le signe d'une rivière proche de l'état naturel. Les espèces sensibles à la pollution restent

néanmoins peu présentes dans la partie aval du cours d'eau.

en particulier au Moulin Martinet et à Tolochenaz (Cf. graphique).



La note attribuée à chaque site (0 à 20), réajustée dès 2009 selon un protocole normalisé, s'améliore globalement par rapport à 2010,

Les concentrations en produits phytosanitaires diminuent par rapport à 2010. A Tolochenaz, elles retrouvent le plus bas niveau observé depuis le début du projet, ce qui est un constat positif au début de cette deuxième phase.

Les concentrations en glyphosate (nom commercial Roundup®) ont été déterminées pour la 1^{ère} fois en 2011 : elles sont élevées, surtout dans la partie aval du Boiron. Ces résultats sont préoccupants et feront l'objet d'un suivi ces prochaines années.

Point de vue

Vincent Chabloz exploite un domaine polyvalent à Lully, avec des vignes, des terres ouvertes, des prairies extensives et un troupeau de vaches allaitantes.

Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Depuis que j'ai repris le domaine en 2002, je cultive toutes mes céréales sans fongicides. Et dans les vignes, j'utilise uniquement le fumier de mon troupeau, sans apport d'engrais minéraux. Mais c'est la possibilité de cultiver les vignes sans herbicides, grâce à une nouvelle machine, qui m'a décidé à me lancer pour la 2^{ème} phase du projet.

Quelles mesures avez-vous choisies ?

Pour une part des mesures classiques, comme la suppression des passages de traitement dans les céréales. Mais j'ai aussi renoncé totalement aux herbicides pour l'orge et les vignes. Je sème l'orge un peu plus tôt et avec une plus forte densité de semis, pour

qu'elle couvre rapidement et complètement le sol et étouffe les mauvaises herbes. A la moisson, on ne voyait pas la différence avec une parcelle traitée avec un herbicide et le rendement était excellent.



Quant aux vignes, je les travaille avec une machine que nous avons achetée avec 4 collègues. Il s'agit d'un rolofaca, qui permet de coucher toute la végétation au sol, d'écraser les tiges et de freiner ainsi leur croissance. Les plantes qui poussent sur la ligne, entre les ceps, sont rabattues dans l'interligne avant le passage du rouleau. Le couvert végétal reste en place, mais il ne se développe

pas et protège le sol des excès climatiques.

Etes-vous satisfaits des résultats ?

J'ai utilisé cette machine pour la première fois en 2011, et 3-4 passages ont suffi pour maîtriser la végétation, soit nettement moins qu'auparavant (fauche du gazon plus traitements herbicides). J'ai aussi constaté que certaines graminées autrefois problématiques étaient désormais maîtrisées, de même que les amarantes, prêles et chardons. Et la qualité du raisin était au rendez-vous, avec de très bons sondages. Par contre, la vigueur de la vigne a un peu diminué, avec un léger recul des rendements. J'ai donc décidé de pratiquer une taille un peu plus longue cet hiver et, sur certaines parcelles, je fais un essai de bêcher un interligne sur deux pour limiter la concurrence sur la vigne. Mais je suis convaincu par cette technique et persuadé qu'on va toujours plus limiter le recours à la chimie.